

**SAirGroup AG**  
**en liquidation concordataire**

**Circulaire n° 32**

**[www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)**

**Hotline SAirGroup AG  
en liquidation concordataire**

**Deutsch: +41-43-222-38-30**

**Français: +41-43-222-38-40**

**English: +41-43-222-38-50**

**Traduction non officielle  
de l'original allemand**

Wenger Plattner  
Seestrasse 39 | Case Postale  
CH-8700 Kusnacht-Zurich

T +41 43 222 38 00  
F +41 43 222 38 01  
www.wenger-plattner.ch

Aux créanciers de SAirGroup AG  
en liquidation concordataire

**Karl Wüthrich**, lic. iur.  
Avocat | Attorney at Law  
swissair@wenger-plattner.ch  
Inscrit au barreau

Küsnacht, mai 2019

## **SAirGroup AG en liquidation concordataire; Circulaire n° 32**

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer, ci-après, de l'état actuel de la liquidation concordataire de SAirGroup ainsi que de la suite de la procédure prévue au cours des prochains mois.

### **I. DEPOT DU COMPLEMENT N° 5 A L'ETAT DE COLLOCATION**

Depuis le dépôt de l'état de collocation et des compléments n° 1 à 4, une autre créance, jusqu'à présent différée, a pu être évaluée. C'est pourquoi un complément n° 5 à l'état de collocation a été déposé.

Le complément n° 5 à l'état de collocation peut être consulté par les créanciers du 3 au 23 mai 2019 auprès du liquidateur, M<sup>e</sup> Karl Wüthrich, Avocats Wenger Plattner, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Kusnacht (préinscription téléphonique souhaitée à la hotline au numéro +41 43 222 38 40).

Les actions en contestation du complément n° 5 à l'état de collocation doivent être introduites devant le Tribunal unique du Tribunal de district de Zurich, Wengistrasse 30, case postale, 8026 Zurich, dans les 20 jours à compter de la publication officielle du dépôt dans la Feuille officielle suisse du commerce en

date du 3 mai 2019, c'est-à-dire au plus tard jusqu'au 23 mai 2019 (date du cachet d'un bureau de poste suisse faisant foi). En l'absence de contestation, le complément n° 5 à l'état de collocation deviendra exécutoire.

## **II. RAPPORT D'ACTIVITE AU 31 DECEMBRE 2018**

Le liquidateur a présenté son 16<sup>e</sup> rapport d'activité pour l'année 2018 le 28 février 2019 au juge concordataire du Tribunal de district de Zurich, après l'avoir soumis à l'approbation de la commission des créanciers. Le rapport d'activité peut être consulté par les créanciers jusqu'au 15 mai 2019 dans les bureaux du liquidateur, Seestrasse 39, Goldbach-Center, 8700 Küsnacht. Pour la consultation, veuillez vous annoncer par téléphone auprès de la hotline au numéro +41 43 222 38 40.

Les explications ci-après constituent un résumé de ce rapport d'activité.

## **III. PRESENTATION GENERALE DU DEROULEMENT DE LA LIQUIDATION**

### **1. ACTIVITES DU LIQUIDATEUR**

Les principales activités du liquidateur en 2018 ont consisté à recouvrer des créances (cf. ch. V. ci-après), à verser le sixième acompte aux créanciers ayant des créances de 3<sup>e</sup> classe et à élaborer les bases pour la répartition des produits issus de la vente de biens immobiliers et de participations à l'étranger (cf. ch. IV.2. ci-après).

### **2. ACTIVITES DE LA COMMISSION DES CREANCIERS**

La commission des créanciers a tenu en 2018 une conférence téléphonique et une séance. Au cours de la conférence téléphonique et de cette séance, elle a examiné diverses propositions du liquidateur et pris les résolutions y relatives. En outre, diverses séances ont été organisées dans des sous-commissions de la commission des créanciers.

Concernant la répartition de produits issus de la vente d'actifs à l'étranger entre SAirGroup et SAirLines AG en liquidation concordataire (ci-après «SAirLines») et Swissair Schweizerische Luftverkehr AG en liquidation concordataire (ci-après «Swissair»), un membre de la commission des créanciers a soulevé la question de savoir si dans ces cas, le liquidateur devait être considéré comme partial et devait se récuser parce qu'il est co-liquidateur de SAirLines et liquida-

teur de Swissair. Depuis le début de la liquidation concordataire, le liquidateur de SAirLines et de Swissair se récuse chaque fois que des relations juridiques avec SAirGroup sont traitées. Dans ces cas, les intérêts de SAirLines sont représentés par son co-liquidateur, M<sup>e</sup> Prof. Dr. Roger Giroud, et ceux de Swissair par son liquidateur suppléant, M<sup>e</sup> Dr. Niklaus Müller. Ce concept a été approuvé par les tribunaux concordataires lors de la confirmation des accords de concordat des trois sociétés. Le tribunal concordataire et les créanciers ont été informés des différents accords conclus entre les sociétés avec l'approbation de la commission des créanciers dans les rapports d'activité et les circulaires. Compte tenu de cette situation, la commission des créanciers est arrivée à la conclusion que l'on pouvait s'en tenir à la pratique suivie jusqu'ici pour les répartitions des produits de la vente d'actifs à l'étranger (cf. ch. IV.2 ci-après) encore ouvertes.

M<sup>e</sup> Dr. Michael Werder s'est démis de sa fonction de membre de la commission des créanciers le 2 mars 2019. La commission des créanciers décidera si, et par qui, il doit être remplacé. Les membres de la commission des créanciers et moi-même remercions Dr. Michael Werder pour son travail professionnel et le profond engagement dont il a fait preuve. Pendant 16 ans, il a apporté une contribution essentielle au bon déroulement de la liquidation et au règlement des différends s'y rattachant.

#### **IV. ETAT DES ACTIFS DE SAIRGROUP AU 31 DECEMBRE 2018**

##### **1. REMARQUES PRELIMINAIRES**

Vous trouverez en annexe l'état de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2018 (annexe 1). Cet état recense les actifs de SAirGroup au 31 décembre 2018, en l'état actuel de nos connaissances.

##### **2. ACTIFS**

Liquidités: Les liquidités sont placées principalement auprès de la Banque Cantonale de Zurich («ZKB»). Depuis le 1<sup>er</sup> mars 2015, ZKB prélève des taux d'intérêt négatifs sur les avoirs de SAirGroup. En 2018, des intérêts négatifs d'un montant de CHF 1 083 476 ont ainsi été générés. Le taux d'intérêt négatif moyen imputé est légèrement inférieur à 0,7 %. Les avoirs auprès de ZKB ont pu être réduits considérablement par le versement du cinquième et du sixième acompte. En 2018, les intérêts négatifs ont donc été nettement inférieurs à l'année précédente (CHF 6 860 750).

Créances envers des tiers: Le poste «créances envers des tiers» comprend des prétentions de SAirGroup à l'encontre de différentes sociétés de l'ancien groupe Swissair, qui se trouvent en procédure de liquidation ou d'insolvabilité, en Suisse et à l'étranger. Le poste a été évalué avec prudence selon l'état actuel de nos connaissances.

Répartition non encore déterminée des produits issus de la vente ou de la liquidation de participations étrangères: SAirGroup et SAirLines AG et Swissair s'opposent sur la question de savoir à qui reviennent les produits issus de la vente ou de la liquidation de diverses participations étrangères. Les faits pertinents ont été analysés en 2018. Les négociations entre les parties concernant la répartition de ces produits n'ont pas encore pu aboutir en 2018. La valeur de ce poste peut donc encore évoluer.

Immeubles: La répartition des produits issus de la vente de biens immobiliers à Singapour, Bombay, Tel Aviv, Istanbul, Madrid, Sao Paulo et Rio de Janeiro entre SAirGroup et Swissair est encore pendante. Aucun accord sur cette répartition n'a pu être conclu en 2018. Il est prévu de régler ce suspens en 2019. La valeur de ce poste peut donc encore évoluer.

### 3. DETTES DE LA MASSE

Créanciers concordataires: Le poste «créanciers concordataires» au 31 décembre 2018 concerne les frais occasionnés au cours de la liquidation concordataire.

Provisions pour acomptes: Dans l'état de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2018, les provisions suivantes ont été constituées pour les six premiers acomptes:

| Acompte / type de provision | Absence d'instructions de paiement, etc. en CHF 1000 | Créances conditionnelles en CHF 1000 | Créances différées en CHF 1 000 | Total des provisions en CHF 1000 |
|-----------------------------|--|--------------------------------------|---------------------------------|----------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> acompte     | 3725   | 917                                  | 12 755                          | <b>17 397</b>                    |
| 2 <sup>e</sup> acompte      | 2467   | 363                                  | 4116                            | <b>6946</b>                      |
| 3 <sup>e</sup> acompte      | 3166   | 450                                  | 5096                            | <b>8712</b>                      |
| 4 <sup>e</sup> acompte      | 2514   | 346                                  | 3920                            | <b>6780</b>                      |
| 5 <sup>e</sup> acompte      | 9150   | 1125                                 | 12 739                          | <b>23 014</b>                    |
| 6 <sup>e</sup> acompte      | 8358   | 675                                  | 7643                            | <b>16 676</b>                    |
| <b>Total des provisions</b> |  |                                      |                                 | <b>79 525</b>                    |

Ces provisions permettent de garantir le montant maximal des six acomptes pour toutes les créances non encore réglées.

### 4. CREANCES CONCORDATAIRES

En ce qui concerne l'état actuel de la procédure de collocation, il est renvoyé au ch. VII. ci-après. L'aperçu de l'état de la procédure de collocation ([annexe 2](#)) indique pour quels montants et dans quelles classes des créances ont été produites, admises ou définitivement écartées, et quelles créances sont en litige (actions en contestation de l'état de collocation) ou en attente d'une décision de

collocation. Les montants des créances sont encore susceptibles d'évoluer dans toutes les classes dans le cadre de l'apurement de l'état de collocation.

#### **5. DIVIDENDE CONCORDATAIRE ESTIMATIF**

Les actifs de SAirGroup sont pour l'essentiel liquidés (cf. ch. IV.2. ci-avant). Sur la base de nos connaissances actuelles, un dividende concordataire de l'ordre d'environ 23 % au total peut être escompté. A ce jour, les six premiers acomptes ont déjà permis d'en verser 22,4 %.

#### **V. REALISATION DES ACTIFS**

Au cours de la période sous revue, le liquidateur a fait avancer le recouvrement de créances sur des débiteurs en Suisse et à l'étranger. En 2018, SAirGroup a perçu pour l'essentiel des paiements finaux et des acomptes d'environ CHF 32,5 millions, issus des procédures de liquidation de Gourmet Nova AG, de Flightlease Holdings (Guernsey) Ltd. et de SAirLines AG.

#### **VI. INVOCATION DE PRETENTIONS EN RESPONSABILITE**

Concernant diverses actions en responsabilité (cf. circulaire n° 18, ch. VI.2.3), SAirGroup se réserve le droit d'intenter une action à l'encontre des responsables.

#### **VII. PROCEDURE DE COLLOCATION**

Les organes de liquidation ont décidé dans le courant de l'année 2018 d'admettre ou de rejeter des créances d'un créancier en 1<sup>ère</sup> classe (cf. ch. I. ci-avant). L'état de collocation de SAirGroup est apuré pour l'essentiel. Quelques créances sont encore en attente d'une évaluation et d'une décision. Il convient de mentionner à cet égard la créance produite par Swissair et actuellement différée d'environ CHF 196 millions, découlant de la responsabilité selon le droit des sociétés (participation au cash-pool du groupe Swissair). La décision relative à l'admission ou au rejet de cette créance a été différée jusqu'à l'existence d'un jugement exécutoire concernant l'action intentée par Swissair contre ses organes. Le Tribunal de commerce du canton de Zurich a rejeté cette action par jugement rendu le 16 mars 2018. Swissair, représentée par son liquidateur suppléant, a alors formé un recours civil auprès du Tribunal fédéral. Le juge-



ment du Tribunal fédéral est pendant. On ne peut donc pas savoir quand une décision pourra être prise concernant la créance de Swissair.

### VIII. SUITE PREVUE DE LA PROCEDURE

Au cours des prochains mois, il s'agira de trouver des accords avec Swissair et SAirLines concernant la répartition des produits issus de la vente de biens immobiliers à l'étranger et de la vente ou de la liquidation de participations à l'étranger (cf. ch. IV.2. ci-avant). En outre, l'encaissement des créances sur des sociétés insolubles de l'ancien groupe Swissair est poursuivi. Il s'agit en l'occurrence principalement de supprimer les circuits de dividendes partiellement existants (cf. circulaire n° 29, ch. IV.B). Enfin, les organes de liquidation examineront la suite des prétentions en responsabilité et prendront une décision à ce sujet.

Les créanciers seront informés des événements importants au fur et à mesure de la procédure, par voie de circulaire. Les informations sur le déroulement de la liquidation au cours de cette année seront communiquées au plus tard au printemps 2020.

Avec mes salutations les meilleures

SAirGroup AG en liquidation concordataire

Le liquidateur:

Karl Wüthrich

- Annexes: 1. Etat de liquidation de SAirGroup au 31 décembre 2018  
2. Aperçu de la procédure de collocation de SAirGroup

## ÉTAT DE LIQUIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2018

|  | 31.12.2018         | 31.12.2017         | Variation           |
|--|--------------------|--------------------|---------------------|
|  | CHF                | CHF                | CHF                 |
| <b>ACTIFS</b>  |                    |                    |                     |
| <b>Liquidités</b>  |                    |                    |                     |
| UBS SA CHF   | 59'076             | 48'113             | 10'963              |
| ZKB CHF  | 39'827'092         | -8'286'544         | 48'113'636          |
| ZKB USD  | 27'861             | 7'734              | 20'128              |
| ZKB EUR  | 9'489              | 12'339             | -2'850              |
| ZKB dépôts à terme   | 90'000'000         | 548'000'000        | -458'000'000        |
| <b>Total des liquidités</b>  | <b>129'923'519</b> | <b>539'781'642</b> | <b>-409'858'123</b> |
| <b>Positions de liquidation:</b>   |                    |                    |                     |
| Débiteurs concordataire  | 5'699'115          | 99'386             | 5'599'729           |
| Avances sur frais de justice   | 0                  | 0                  | 0                   |
| Créances sur des tiers   | 8'265'000          | 36'652'000         | -28'387'000         |
| Répartition non encore déterminée du produit de la vente/liquidation des participations étrangères | 6'500'000          | 6'500'000          | 0                   |
| Biens immobiliers (part des produits issus de la vente)  | 8'000'000          | 8'000'000          | 0                   |
| Équipement informatique  | 2                  | 2                  | 0                   |
| Participations, titres   | p.m.               | 1                  | -1                  |
| Prétentions en matière de responsabilité   | p.m.               | p.m.               |                     |
| <b>Total des positions de liquidation</b>  | <b>28'464'117</b>  | <b>51'251'389</b>  | <b>-22'787'272</b>  |
| <b>TOTAL DES ACTIFS</b>  | <b>158'387'636</b> | <b>591'033'031</b> | <b>-432'645'395</b> |
| <b>PASSIFS</b>   |                    |                    |                     |
| <b>Dettes de la masse</b>  |                    |                    |                     |
| Créanciers concordataires  | 3'935'306          | 335'554            | 3'599'752           |
| Provisions 1er acompte   | 17'397'541         | 17'605'008         | -207'467            |
| Provisions 2ème acompte  | 6'946'033          | 6'973'778          | -27'745             |
| Provisions 3ème acompte  | 8'711'714          | 9'333'975          | -622'261            |
| Provisions 4ème acompte  | 6'779'591          | 9'621'304          | -2'841'713          |
| Provisions 5ème acompte  | 23'013'761         | 34'363'229         | -11'349'468         |
| Provisions 6ème acompte  | 16'676'056         | 0                  | 16'676'056          |
| Provisions pour frais de liquidation   | 10'000'000         | 10'000'000         | 0                   |
| <b>Total des dettes de la masse</b>  | <b>93'460'002</b>  | <b>88'232'849</b>  | <b>5'227'153</b>    |
| <b>TOTAL DES ACTIFS DISPONIBLES</b>  | <b>64'927'634</b>  | <b>502'800'182</b> | <b>-437'872'548</b> |

## Aperçu de la procédure de collocation de SAirGroup

| Catégorie                                   | Annoncées                | Dans le cadre de la procédure de collocation |                         |  |                              |                          | Dividende concordataire en % |                 |      |       |       |     |
|---|--------------------------|--|-------------------------|--|------------------------------|--------------------------|------------------------------|-----------------|------|-------|-------|-----|
|   |                          | Reconnues                                    | Admises sous conditions | Action en contestation de l'état de collocation pendante | Différées/Nouvelles annonces | Ecartées                 | Acomptes                     | Dividende futur |      | Total |       |     |
|   |                          |  |                         |  |                              |                          |                              | CHF             | CHF  | CHF   | CHF   | CHF |
| Garanties par gage                          | -                        | -  | -                       | -  | -                            | -                        | -                            | -               | -    | -     | -     | -   |
| 1 <sup>ère</sup> classe                     | 368'483'558.54           | 77'598'328.29                                | -                       | -  | 2'368'072.68                 | 288'517'157.57           | 100%                         | -               | -    | 100%  | 100%  |     |
| 2 <sup>ème</sup> classe                     | 862'982.92               | 705'878.35                                   | -                       | -  | 235.55                       | 156'869.02               | 100%                         | -               | -    | 100%  | 100%  |     |
| 3 <sup>ème</sup> classe <sup>1) 2) 3)</sup> | 48'366'215'769.09        | 11'166'202'157.31                            | 17'308'811.14           | -  | 195'985'273.01               | 36'986'719'527.63        | 22.4%                        | 0.6%            | 0.7% | 23.0% | 23.1% |     |
| <b>Total des créances concordataires</b>    | <b>48'735'562'310.55</b> | <b>11'244'506'363.95</b>                     | <b>17'308'811.14</b>    | <b>-</b>   | <b>198'353'581.24</b>        | <b>37'275'393'554.22</b> |                              |                 |      |       |       |     |

<sup>1)</sup> Le calcul du dividende minimal tient compte à hauteur de 100% des créances admises sous conditions.

<sup>2)</sup> Le calcul du dividende maximal tient compte à hauteur de 40% des créances différées de 3<sup>ème</sup> classe ; les créances admises sous conditions ne sont pas prises en considération dans ce calcul.

<sup>3)</sup> Les créances colloquées suivantes, qui entre-temps ont été intégralement couvertes par des paiements de dividendes et des paiements de tiers, ont été déduites du total des créances reconnues:

- Bank of America 81'064'375.50
- USD-Bond 539'953'749.75

**[www.liquidator-swissair.ch](http://www.liquidator-swissair.ch)**

**Hotline SAirGroup AG  
en liquidation concordataire**

**Deutsch: +41-43-222-38-30**

**Français: +41-43-222-38-40**

**English: +41-43-222-38-50**